

PLAN D'ACTION DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Bilan 2014-2015



Ville de Lévis



J'éco-agis!

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

INTRODUCTION

Le 7 juillet 2014, la Ville de Lévis adopte son Plan d'action de développement durable (PADD) qui planifie la réalisation d'une série d'actions pour les années 2014 à 2034.

Le PADD contient 36 objectifs répartis en 8 axes d'interventions :

- AXE 1 Gestion durable et intégrée de l'eau
- AXE 2 Gestion durable du territoire et des ressources naturelles et protection de l'environnement
- AXE 3 Mise en valeur des loisirs, des sports et de la culture
- AXE 4 Qualité du milieu de vie et des services
- AXE 5 Gestion de l'énergie
- AXE 6 Dynamisme et vitalité économiques
- AXE 7 Mobilité durable
- AXE 8 Communication et gouvernance

Les axes d'interventions et les objectifs du PADD sont détaillés à l'annexe 1.

Le PADD prévoit la réalisation d'actions sur une période de vingt ans :

- Phase 1 : actions à débiter entre 2014 à 2019
- Phase 2 : actions à débiter entre 2019 à 2024
- Phase 3 : actions à débiter entre 2024 à 2034

Ce premier bilan a comme objectif d'identifier les actions prévues au PADD qui ont réalisées par la Ville au cours de la dernière année. Puisqu'il concorde avec les objectifs du PADD, ce bilan sert également d'outil de suivi pour le plan de réduction des gaz à effet de serre (PGRES).

Dans un premier temps, on y décrit brièvement, pour chacun des 8 axes d'interventions du PADD, les principales réalisations de la Ville. Pour chaque action, on réfère à l'objectif qui est visé. Ensuite, on indique l'état d'avancement qui se définit comme étant la proportion entre le nombre d'actions réalisées, par rapport au nombre d'actions prévues. On s'intéresse particulièrement aux actions prévues dans la phase 1 de réalisation puisqu'elles doivent être mises en œuvre à court terme (avant 2019), mais on fait également état des actions prévues dans les phases 2 et 3 puisque certaines sont déjà débutées.

L'état d'avancement de chacune des actions prévues au PADD est présenté à l'annexe 2. La méthodologie de détermination du degré de l'état d'avancement est exposée à l'annexe 3.

A tous les cinq (5) ans, un état de situation sera produit afin de mesurer l'impact des actions réalisées par la Ville sur les 4 grandes dimensions du développement durable, soit l'environnement, l'économie, la vie communautaire et la gouvernance. Des indicateurs de performance ont été développés à cette fin.

Table des matières

PRINCIPALES RÉALISATIONS	7
DEGRÉ D'AVANCEMENT	27
CONCLUSION	37

ANNEXE 1 AXES ET OBJECTIFS DU PADD

ANNEXE 2 ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU PADD

ANNEXE 3 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE POUR DÉTERMINER LE DEGRÉ D'AVANCEMENT

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014 – 2015

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 1 GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DE L'EAU

PRINCIPALES RÉALISATION 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> La Ville de Lévis annonce que, dès 2016, elle prend en charge la vidange des installations septiques sur son territoire. La mise en œuvre du programme de vidange vise principalement à protéger les sources d'approvisionnement en eau potable. 	<p>1.1 1.7</p>
<ul style="list-style-type: none"> La Ville participe et diffuse les informations dans le cadre du Programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines (PACES) de la CMQ. 	<p>1.1</p>
<ul style="list-style-type: none"> Pour tous les nouveaux projets de développements, de la rétention est exigée afin de limiter les rejets d'eaux pluviales au cours d'eau. De plus, la Ville exige un contrôle des eaux pluviales pour toutes nouvelles constructions dont la superficie imperméable est de plus de 900 m². Des séparateurs d'huile et de sédiments sont également exigés lorsque la surface imperméable dépasse 2 000 m². Ainsi, la quantité et la qualité des eaux pluviales sont contrôlées de manière à diminuer l'impact sur l'environnement. 	<p>1.2</p>
<ul style="list-style-type: none"> Au printemps 2015, 500 écobarils ont été distribués aux citoyens de Lévis. Le programme incitatif pour l'achat d'écobaril a été mis en place en 2012 dans le but d'inciter la population lévisienne à économiser l'eau potable. Les éditions 2012, 2013, 2014 et 2015 ont permis de distribuer 1 700 écobarils sur l'ensemble du territoire de la ville de Lévis. 	<p>1.2 1.4</p>
<ul style="list-style-type: none"> Un projet d'interconnexion des réseaux d'aqueduc de la ville est en cours afin de permettre le transfert d'eau entre les réseaux lors de situation d'urgence. Ce projet, qui a comme objectif d'assurer l'approvisionnement en eau potable en tout temps pour tous les secteurs de la ville, est divisé en plusieurs étapes qui seront réalisées durant les prochaines années. 	<p>1.3</p>
<ul style="list-style-type: none"> Un programme de recherche de fuites d'aqueduc a été mis sur pied à l'hiver 2014. Le réseau d'aqueduc a été ausculté dans sa totalité et environ 130 fuites ont été recensées et réparées. Un budget de quelque 700 000 \$ a été accordé pour la recherche et la réparation de ces fuites d'aqueduc et le programme se poursuivra au cours des prochaines années. 	<p>1.4</p>

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 1 GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DE L'EAU

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none">Des actions découlant du programme d'économie d'eau potable sont mises sur pied chaque année et un rapport annuel est produit et adopté par la Ville. Des activités de sensibilisation et d'information font la promotion de l'économie d'eau potable auprès de la population :<ul style="list-style-type: none">En octobre 2014, plus de 1 000 citoyens ont participé à une journée porte ouverte de l'usine de production d'eau potable Desjardins ;En juillet 2015, 60 000 exemplaires d'un cahier spécial encarté dans le Lévis'Informe ont été distribués afin d'inciter la population à minimiser la consommation d'eau potable.	1.4
<ul style="list-style-type: none">Des purges ont été remplacées par des purges automatisées afin de minimiser la fréquence des rinçages des conduites problématiques. Ainsi, les quantités d'eau évacuées seront diminuées et une économie d'eau potable sera réalisée.	1.4
<ul style="list-style-type: none">La Ville participe à la table de concertation de la zone de Québec coordonnée par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent.	1.5
<ul style="list-style-type: none">Afin d'assurer la protection optimale de tous les cours d'eau du territoire, la carte du réseau hydrographique a été révisée en 2015. Tout cours d'eau qui répond à la définition de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables est ainsi identifié. La révision de l'hydrographie a été intégrée au schéma d'aménagement par l'adoption du règlement au Conseil de la Ville du 19 octobre 2015.	1.6
<ul style="list-style-type: none">Dans le but de contribuer à faciliter l'accès au fleuve, la Ville de Lévis a aménagé, à la Grève Jolliet, un stationnement pouvant accueillir plusieurs véhicules et remorques d'embarcations. Cet aménagement s'ajoute à la rampe de mise à l'eau aménagée il y a quelques années.	1.6
<ul style="list-style-type: none">Une étude a été menée afin d'évaluer l'état des rives du fleuve dans l'arrondissement Desjardins. Cet état de situation vise à prioriser des travaux de stabilisation des rives qui seront réalisés dans les prochaines années.	1.6

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 1 GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DE L'EAU

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none">La Ville continue le développement du réseau des grands parcs urbains en intégrant les cours d'eau d'importance. Des sentiers de marche, de vélo de montagne, de raquette, de ski de fond et une piste cyclable asphaltée seront aménagés au Parc de la Rivière Etchemin, rejoignant ainsi le Parcours des Anses dans le secteur Saint-Romuald. Plusieurs points de vue seront identifiés et aménagés près de la rivière pour y contempler sa splendeur et y pêcher.	1.6
<ul style="list-style-type: none">En 2015, la Ville de Lévis a réalisé un plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés. Les recherches ont déjà débuté et se poursuivront au cours des prochaines années. Un budget de 100 000 \$ par année sera investi pour ce programme.	1.7

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 2 GESTION DURABLE DU TERRITOIRE ET DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une étude sur les îlots de chaleur urbains à Lévis est réalisée afin de cibler la problématique d'îlots de chaleur urbains sur le territoire, d'identifier les mesures de mitigations existantes et les actions déployées par d'autres municipalités du Québec pour contrer le phénomène. Plusieurs recommandations sont formulées sur les actions à mettre en oeuvre par la Ville de Lévis afin de prévenir et réduire la création d'îlots de chaleur urbains. 	2.1
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville de Lévis confirme son appui et sa participation au projet Des milieux de vie en santé, un projet dont l'objectif est d'améliorer la qualité des milieux de vie grâce à l'adoption de bonnes pratiques en matière d'aménagement du territoire, soit des pratiques qui visent la diminution des effets des îlots de chaleur, tout en luttant contre les changements climatiques et la pollution atmosphérique. 	2.1
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une station temporaire de surveillance de la qualité de l'air à Lévis est en place depuis 2013 au stade Georges-Maranda. Elle permet de vérifier les concentrations dans l'air ambiant des contaminants suivants : particules fines (PM2,5), ozone (O3), oxydes d'azotes (NO et NO2) et dioxyde de soufre (SO2). Cette station qui est opérationnelle sera remplacée par une station permanente d'ici la fin de 2015. 	2.2
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le plan de réduction des gaz à effet de serre est adopté par le conseil de la Ville de Lévis en décembre 2014. Avec ce plan, Lévis prévoit réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses activités corporatives de 5,7 % d'ici 2021. La réalisation progressive de 33 projets d'ici 2021 mènera à l'atteinte de cet objectif. Les principales réalisations pour cette période sont principalement liées à l'axe 5, soit la gestion de l'énergie. 	2.3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville de Lévis procède, à l'été 2015, à l'élimination des 15 000 plants connus de la berce du Caucase sur son territoire. Une centaine de sites, tant publics que privés, ont été visités et traités. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan d'action que la Ville de Lévis a mis en place pour éradiquer la berce du Caucase. La berce du Caucase est une plante exotique qui a la capacité d'envahir les milieux naturels, de proliférer de manière incontrôlable et de déloger les espèces indigènes. De plus, elle est extrêmement toxique, causant des irritations graves, des brûlures et des dermatites. 	2.5

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 2 GESTION DURABLE DU TERRITOIRE ET DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none">La Ville de Lévis adopte, en juin 2015, son premier plan de gestion des milieux naturels. Préparé en étroite collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), ce plan vise à protéger des milieux naturels d'intérêt à l'intérieur du périmètre urbain. Ces aires de conservation constituées de crans rocheux, de boisés, de rives et de milieux humides, sélectionnées pour leur très grande valeur écologique, paysagère et sociale, forment des corridors qui permettent d'éviter le morcellement et l'isolement des milieux naturels dont la Ville désire assurer la pérennité. Ce plan de gestion des milieux naturels a été intégré au projet de Schéma d'aménagement et de développement modifié adopté au Conseil de la Ville lors de la séance du 19 octobre 2015.	2.5
<ul style="list-style-type: none">Depuis 2005, la Ville a mis en œuvre de nombreuses actions permettant d'atteindre les objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles. La distribution de bacs bleus de 360 litres en 2006, l'implantation d'un programme de collecte des matières compostables en 2011 et l'ouverture d'un écocentre en 2012 figurent parmi les principales réalisations. La récupération des matières recyclables et compostables est implantée dans les bâtiments municipaux.	2.6
<ul style="list-style-type: none">La Ville annonce qu'elle ouvrira un nouvel écocentre dans l'ouest d'ici 2019 et annonce qu'elle envisage de permettre un accès spécial aux institutions, commerces et industries.	2.6
<ul style="list-style-type: none">En 2014-2015, des efforts ont été déployés pour intégrer les épiceries à la collecte des matières compostables.	2.6
<ul style="list-style-type: none">En 2015, un nouveau plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) a été élaboré. Le projet a été adopté en octobre 2015 et il fera l'objet de consultations publiques en janvier 2016.	2.6
<ul style="list-style-type: none">En 2014, la collecte des conteneurs semi-enfouis dans les multilogements et les ICI prend son envol suite aux projets-pilote ayant eu lieu en 2012. En plus d'être esthétiques et de minimiser les nuisances, ces contenants sont dans certains cas la solution pour desservir des immeubles pour lesquels l'espace est restreint et la collecte conventionnelle difficile, voire impossible.	2.6

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 2 GESTION DURABLE DU TERRITOIRE ET DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none">La Ville poursuit ses efforts de sensibilisation en gestion des matières résiduelles : ligne Info-collecte, distribution de compost, collecte des produits électroniques, etc. Elle a d'ailleurs ajouté à son éventail d'outils de communication une campagne sur le feuillicyclage en complément à celle sur l'herbicyclage.	2.6
<ul style="list-style-type: none">La Ville de Lévis invite la population à une journée portes ouvertes à l'incinérateur municipal de Lévis samedi le 17 octobre 2015.	2.6

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 3 MISE EN VALEUR DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none">▪ Dans le but d'améliorer les milieux de vie et d'encourager l'activité physique, des investissements massifs dans les parcs urbains en 2015 ont permis d'aménager deux nouveaux parcs et de réaliser de nombreux travaux comme le remplacement ou la rénovation de plusieurs structures et aires de jeu, la rénovation de terrains de tennis et la réalisation d'aménagements paysagers. Les principaux travaux sont les suivants :<ul style="list-style-type: none">- Aménagement du nouveau parc Lallemand (LV) ;- Aménagement du nouveau parc Thomas Chapais ;- Aménagement d'un nouveau jeu d'eau au parc de l'Anse-Tibbits (secteur Lévis) ;- Nouveau stationnement, nouvelle surface de planche à roulettes et nouvelles aires de jeu au parc des Grandes-Pointes (SE) ;- Rénovation des aires de jeu au parc Soleil (SN), au parc-école l'Envol (SN), au parc de la Rivière (CH), au parc des Chérubins (BR), au parc de la Paix (JN), au parc du Trappeur, au parc-école de Taniata (JN) et au parc du Domaine-des-bois (LV) ;- Aménagement paysager au parc Quatre-saisons (JN)	3.1 4.3
<ul style="list-style-type: none">▪ Un nouveau grand parc urbain est identifié dans l'ouest de la Ville. Le projet de sentiers récréatifs dans le secteur Saint-Nicolas, à proximité du noyau traditionnel, vise à relier entre eux des espaces verts existants et à donner un accès au fleuve Saint-Laurent, à la rivière Aulneuse et à différents sites d'intérêt du quartier. Participant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens, le circuit pédestre d'une dizaine de kilomètres mettra en vedette les paysages et les attraits du quartier historique de Saint-Nicolas et de ses environs. Des investissements de 714 000 \$ sont prévus.	3.1
<ul style="list-style-type: none">▪ Travaux en cours pour aménager un sentier éducatif surélevé de 725 mètres pour donner au public un accès privilégié à la flore et à la faune de la Grande plée Bleue, une des plus vastes et rares tourbières du sud du Québec encore à l'état naturel.	3.1
<ul style="list-style-type: none">▪ La Ville met en place un plan de gestion de la végétation dans le parc régional de la Pointe-de-la-Martinière. Les travaux visent à mettre en valeur les points de vue sur le fleuve et à favoriser le maintien des prairies herbacées et des milieux ouverts tout en préservant des bosquets d'arbres et d'arbustes. Ils permettront aussi d'assurer une plus grande diversité d'habitats pour la faune et la flore.	3.1

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 3 MISE EN VALEUR DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville acquiert l'ex gare fluviale dans le but de la recycler. Une évaluation des besoins permettra de déterminer l'usage qui en sera fait. 	3.3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'été 2014, 17 panneaux d'interprétation ont été installés le long du Parcours des Anses et du Parcours du Grand Tronc, mettant ainsi en valeur les lieux marquants qui ont façonné l'histoire de Lévis au cours des dernières années. 	3.4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis juin 2015, une nouvelle rubrique sur l'architecture patrimoniale est disponible sur le site Internet de la Ville. Cette rubrique présente les grandes caractéristiques du patrimoine architectural lévisien. Elle vise à faire connaître le patrimoine local et à sensibiliser et outiller les propriétaires de bâtiments anciens à la conservation et la mise en valeur des caractéristiques propres à leur bâtiment. 	3.4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le cadre du programme de subvention aux projets spéciaux du Service des arts et de la culture, la Ville de Lévis appuie la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Lévis dans la réalisation du tout premier guide touristique du patrimoine religieux de Lévis. 	3.4

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 4 QUALITÉ DU MILIEU DE VIE ET DES SERVICES

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Afin de prévenir et de protéger la population contre les risques liés aux inondations, plusieurs actions ont été mises de l'avant en 2015 : <ul style="list-style-type: none"> - Une nouvelle technique préventive pour réduire les risques liés à la fonte des glaces de la rivière Beaurivage ; - Des soirées d'information visant à livrer des conseils à la population pour se préparer à faire face à une inondation et sur les moyens pour améliorer la protection de leurs berges ; - La production et la diffusion d'un Guide d'information – risques liés aux inondations ; - La mise en service d'une ligne Info-urgence afin d'informer rapidement la population. 	4.1
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des plans particuliers d'intervention de sécurité civile pour les inondations et les autres risques majeurs pouvant découler des changements climatiques ont été préparés et sont mis à jour en continu. 	4.1
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un comité de travail a analysé le programme <i>Camp de jour</i> et établi un plan d'action pour améliorer l'offre de service. Des solutions ont été mises en œuvre dès 2015 pour accroître le recrutement, conserver un coût concurrentiel et améliorer le processus d'inscriptions en ligne. 	4.2
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis octobre 2014, 112 heures supplémentaires d'ouverture sont offertes à la clientèle des bibliothèques de Lévis. Malgré une augmentation de 40 % des heures d'ouverture, le budget de la masse salariale des bibliothèques est demeuré le même, grâce à des gains d'efficience à la suite de l'implantation de nouvelles technologies. 	4.2
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nouveau Complexe 2 glaces Honco permet d'ajouter plus de 1 700 heures de glace à l'offre en loisirs de la Ville de Lévis. Situé dans le secteur Saint-Romuald, le Complexe comprend également une salle communautaire de 408 m² qui pourra être utilisée par la Ville de Lévis et des bureaux administratifs pour les organismes de glace de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est. 	4.2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 4 QUALITÉ DU MILIEU DE VIE ET DES SERVICES

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none">La Ville adopte la nouvelle Politique culturelle de Lévis, laquelle précise les fondements et les principes sur lesquels se baseront les interventions culturelles de la Ville de Lévis au cours des prochaines années. Elle définit également le rôle que la Ville entend jouer pour favoriser l'essor culturel de son milieu et précise les objectifs dans quatre secteurs d'intervention, soit les arts et les lettres, les bibliothèques, le patrimoine et l'histoire et le tourisme culturel.	4.3

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 4 QUALITÉ DU MILIEU DE VIE ET DES SERVICES

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les travaux de revitalisation du secteur de la traverse seront presque tous complétés d'ici la fin 2015. La mise en opération des nombreuses fontaines et l'inauguration de ce grand espace public aménagé pour se recréer, se détendre et admirer le paysage est prévu au printemps 2016. Le stationnement, les voies d'accès, la nouvelle rue Laurier et enfin la nouvelle gare abritant les bureaux et les opérations de la Traverse Québec-Lévis sont maintenant complétés. Outre ces deux projets majeurs et structurants dans le secteur du Vieux-Lévis, d'autres projets privés de revitalisation du milieu bâti s'ajouteront pour dynamiser et offrir plus de services pour la population lévisienne et pour la clientèle touristique. 	4.3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision du schéma d'aménagement en intégrant des orientations visant à répondre aux besoins en logements, à favoriser la mixité des usages et à favoriser le développement des transports actifs et collectifs 	4.3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville adopte une résolution en 2014 afin de demander à la Société d'habitation du Québec l'ajout de 375 unités de logements sociaux et communautaires dans le cadre du programme <i>AccèsLogis Québec</i>. Par la même occasion, on souhaite obtenir de la part de la Société d'habitation du Québec une garantie minimale de 125 logements sociaux et communautaires par année. 	4.4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville favorise, en partenariat avec les promoteurs, l'insertion de logements sociaux lors de la réalisation de projets résidentiels. De plus, les sites privilégiés pour l'implantation de logements sociaux se situent à proximité des services, tout en assurant une répartition équitable sur l'ensemble du territoire. 	4.4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la poursuite de la mise en œuvre du schéma de couverture de risque, la Ville met en place un projet visant à améliorer le temps de réponse des pompiers en situation d'urgence. Le projet, totalisant un investissement près de 500 000 \$ consiste à munir de feux de préemption 60 des 78 intersections ciblées d'ici 2017. Au printemps 2015, 28 feux de circulation ont été munis de ce système, 14 seront ajoutés d'ici la fin de l'année et 19 véhicules du Service de la sécurité incendie ont été munis d'un système émetteur. 	4.5

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 4 QUALITÉ DU MILIEU DE VIE ET DES SERVICES

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour une huitième année consécutive, la Ville de Lévis s'associe au Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS), pour inviter la population lévisienne à participer à la Fête des voisins. La Ville fait la promotion de l'évènement sur le site Internet et par communiqué de presse. Des cartons d'invitation et des affiches sont disponibles à l'hôtel de Ville et dans les bibliothèques. 	4.5
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville a mis en œuvre son projet d'harmonisation odonymique qui avait comme objectif d'éliminer toute source de confusion liée à la répétition des noms de rues et améliorer, par conséquent, les services d'urgence, postaux, etc. La Ville a effectué 532 changements de noms de rues et a régularisé les numéros civiques problématiques. Au total, 55 000 adresses ont été modifiées au cours de l'harmonisation odonymique. Les plaques de noms de rues ont été modifiées pour assurer un maximum de lisibilité (selon le plan de signalétique de la Ville de Lévis). 	4.5
<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2014, la centrale 9-1-1 de la Ville de Lévis a obtenu son premier certificat de conformité aux normes gouvernementales, devenant ainsi le 13^e centre d'appels d'urgence sur les 35 centrales 9-1-1 au Québec à recevoir la certification du ministère de la Sécurité publique. Ce certificat confirme sa compétence à assurer, en tout temps, un haut niveau de protection des citoyennes et citoyens desservis. 	4.5

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 5 GESTION DE L'ÉNERGIE

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville facilite et fait la promotion de l'utilisation des véhicules hybrides et électriques. En novembre 2015, la Ville annonce son partenariat avec le Circuit électrique d'Hydro-Québec et lance sa stratégie de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques pour la période 2015-2017. Il est prévu que 12 bornes de recharge, dont une borne rapide au Carrefour St-Romuald, soient installées progressivement sur le territoire. Les sites préconisés pour les 12 bornes ont été présentés lors de la conférence de presse annonçant le plan de réduction de GES. 	<p>5.1 2.3</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville est partenaire du « Rendez-vous branché de Lévis » qui s'est déroulé le 19 septembre 2015. L'évènement qui a attiré 230 personnes vise à sensibiliser les Québécois aux bienfaits de l'électrification des transports et plus spécifiquement à démystifier la voiture électrique. 	<p>5.1 2.3</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis plusieurs années, la Ville élimine progressivement l'utilisation du mazout (huile à chauffage) et du propane dans ses bâtiments municipaux. En 2014 et 2015, 2 bâtiments ont été convertis à l'électricité, ce qui a permis de réduire la quantité de GES émis d'environ 16 tonnes. La consommation de mazout, et donc les gaz à effet de serre, a également été réduite dans 2 bâtiments qui ne sont plus utilisés. 	<p>5.3 2.3</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ En septembre 2014, la Ville lance la stratégie de réduction de carburant visant à réduire de 15 % la consommation de carburant en 3 ans, dont 3 % la première année. Le Service des travaux publics, le Service des équipements récréatifs et le Service des biens immobiliers sont parmi les premiers groupes ciblés. Ils sont invités à adopter certaines habitudes comme éviter la marche au ralenti et utiliser les techniques d'écoconduite. Un programme incitatif pour les employés visant à remettre, à l'atteinte des objectifs fixés, un montant réparti à 2 causes sociales, fait également partie des moyens de mise en œuvre. En 2015, la 2^e phase a débuté avec l'implication du Service de police et du Service de la sécurité incendie. 	<p>5.3 2.3</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis avril 2014, un système de télémétrie raccordé aux 9 stations de pompage des eaux usées de Breakeyville est en place et permet de réduire la fréquence de déplacement des opérateurs d'une fois par semaine à une fois par mois, réduisant ainsi la consommation de carburant. 	<p>5.3 2.3</p>

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 6 DYNAMISME ET VITALITÉ ÉCONOMIQUES

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nouveau marché public au cœur du quartier Miscéo ouvre ses portes en juin 2014. La partie intérieure est inaugurée en octobre 2014, permettant aux citoyennes et aux citoyens de profiter d'une offre continue de produits alimentaires locaux, frais et spécialisés. 	<p>6.1 6.4</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet de plan de développement de la zone agricole (PDZA) est en élaboration et la consultation publique devrait être tenue à l'hiver 2016. 	<p>6.1</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville favorise l'achat en circuit court, c'est-à-dire le commerce de produits ne comportant au plus qu'un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Les actions suivantes sont réalisées dans cette optique : <ul style="list-style-type: none"> - promotion des arrêts gourmands de Lévis et des entreprises agrotouristiques dans un contexte régional, en collaboration avec la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) ; - tenue à Lévis et participation aux journées couleurs et saveurs de la Chaudière-Appalaches chapeautées par le MAPAQ. 	<p>6.1 6.4</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville participe et contribue financièrement à hauteur de 4 000 \$/an à la table sur l'immigration animée par l'organisme le TREMPIN. 	<p>6.2</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville assure la promotion du territoire et met de l'avant les avantages de travailler et résider à Lévis à l'aide de publi-reportages et de placements publicitaires dans diverses publications régionales et nationales. 	<p>6.2</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création en janvier 2015 de Développement économique Lévis (DEL) pour le soutien aux entreprises industrielles, commerciales (quartiers en revitalisation) et d'économie sociale et mise en place de fonds d'investissements disponibles pour les entreprises. La mission de DEL est d'apporter un soutien technique et financier à la concrétisation de projets d'affaires émanant de promoteurs et d'entreprises, en synergie avec un réseau important de partenaires, sur le territoire de Lévis. 	<p>6.3 6.5</p>

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 6 DYNAMISME ET VITALITÉ ÉCONOMIQUES

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville a annoncé le 7 mai 2015 une vision renouvelée concernant le développement efficace de son territoire. La stratégie de développement résidentiel, commercial et industriel de la Ville de Lévis vise à rendre la ville plus attractive et plus dynamique que jamais. Cette stratégie a été intégrée au projet de Schéma d'aménagement et de développement modifié adopté au Conseil de la ville lors de la séance du 19 octobre 2015. 	6.3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville procède à l'acquisition de 4M de pieds carrés dans le secteur de Saint-Nicolas dans le but d'augmenter l'offre d'espaces industriels. 	6.3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet « Carrefour Saint-Romuald » confirme la volonté de la Ville de maintenir la cadence en matière de développement économique. La première phase du projet réalisée en 2014-2015 regroupe des immeubles à vocation commerciale avec des espaces à bureaux, une clinique médicale, une pharmacie, des services paramédicaux, des restaurants et boutiques, une résidence pour personnes retraitées et des bâtiments commerciaux à grande surface. Près de 1 000 emplois sont ainsi créés. Une place publique est également prévue pour ce secteur. 	6.3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ À chaque année, trois brochures culturelles sont publiées et distribuées dans les foyers de Lévis afin de favoriser la consommation de biens et services culturels locaux. Les brochures sont divisées en deux parties : l'une concernant les événements culturels lévisiens et l'autre concernant spécifiquement les activités des bibliothèques. 	6.4

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 7 MOBILITÉ DURABLE

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville travaille à ce que les projets réalisés sur son territoire favorisent une harmonie entre le développement urbain et la mobilité active et collective. Les orientations suivies par la ville se distinguent par une conception qui favorise la mobilité durable. En effet, l'ensemble des projets préconisent une forte densité d'occupation, une grande mixité des usages, l'aménagement de stationnements souterrains, des trottoirs omniprésents et conviviaux, une présence de pistes cyclables ainsi qu'une architecture conviviale des rez-de-chaussée dans le but d'encourager les déplacements piétonniers entre les différents usages et vers les services de transport en commun. Pour les projets en dehors des zones de densification, la ville recommande toujours d'intégrer des aménagements piétonniers ou cyclables afin de favoriser les déplacements actifs. <p>Ces éléments de planification favorisant la mobilité durable sont intégrés au schéma d'aménagement, par l'adoption du règlement au Conseil de la Ville du 19 octobre 2015.</p>	7.1
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les normes et procédures de conception routière de la Ville de Lévis sont actuellement en modification pour y harmoniser les concepts d'aménagements sécuritaires pour les trottoirs et pistes cyclables le long des rues collectrices et des artères. Les nouvelles normes vont être compatibles avec les critères de conception pour les personnes à mobilité réduite. 	7.2
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le 22 septembre 2015, dans le cadre de la Semaine des transports collectifs et actifs, la Ville de Lévis organise, en collaboration avec la Société de transport de Lévis (STLévis), la Journée sans voiture. Diverses activités sont organisées dans trois stations et abribus et des prix sont remis aux usagers de deux autobus du réseau de la Société de transport de Lévis. 	7.3

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 8 COMMUNICATION ET GOUVERNANCE

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	OBJECTIFS VISÉS
<ul style="list-style-type: none">En 2014, la Ville de Lévis a réalisé la caractérisation environnementale des terrains vacants dont elle est propriétaire. Au total, 425 terrains ont été analysés. Un peu plus de 200 000 \$ ont été investis afin de réaliser ces études. À la fin de l'année 2015, la Ville aura un bilan complet de la qualité environnementale de ces terrains vacants.	8.1
<ul style="list-style-type: none">Le Ville a débuté la mise en place d'un système de gestion des matières dangereuses. Les vérifications environnementales des gros réservoirs de produits pétroliers et des appareils contenant des halocarbures ont été réalisées.	8.1
<ul style="list-style-type: none">Une campagne de promotion sur le développement durable est mise de l'avant auprès de la population, invitant la population à réaliser diverses actions simples et concrètes au quotidien. La campagne de promotion inclut des affiches extérieures, de l'affichage intérieur, des publications dans le journal Lévis'informe, dans le journal Le Peuple Lévis et sur le site Web de la Ville de Lévis.	8.2
<ul style="list-style-type: none">La bourse du carbone Scol'ERE de la Coopérative Forêt d'Arden est à l'œuvre dans les écoles primaires du territoire. La Bourse du carbone Scol'ERE est un mouvement éducatif et collectif qui vise l'adoption de nouvelles habitudes de vie écoresponsables par la formation d'élèves à l'école primaire, favorisant ainsi la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2014-2015, les 365 élèves répartis dans 17 classes participant au projet ont évité 368 tonnes de GES en réalisant 2 631 défis avec leur famille.	8.2 et 2.3
<ul style="list-style-type: none">Une stratégie de communication est en élaboration afin de diffuser les principes de développement durable dans l'organisation municipale.	8.3

DEGRÉ D'AVANCEMENT

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 1 GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DE L'EAU

Objectifs	Phase de réalisation	DEGRÉ D'AVANCEMENT																			
		5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %	95 %	100 %
1.1 Assurer la préservation des nappes d'eau souterraines	1																				
1.2 Améliorer la gestion des eaux pluviales	1																				
1.3 Assurer la protection des sources d'eau potable en qualité et en quantité	1																				
1.4 Réduire la consommation d'eau potable	1																				
1.5 Acquérir des connaissances en lien avec le fleuve Saint-Laurent et participer aux tables de concertation	1																				
1.6 Poursuivre la conservation et la mise en valeur des rives du fleuve et des principaux cours d'eau	1																				
1.7 Améliorer la qualité physico-chimique et bactériologique des cours d'eau	1																				

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 2 GESTION DURABLE DU TERRITOIRE ET DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectifs	Phase de réalisation	DEGRÉ D'AVANCEMENT																		
		5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %	95 %
2.1 Prévenir et réduire les effets causés par les îlots de chaleur	1	[Progress bar: 45%]																		
2.2 Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air	1	[Progress bar: 30%]																		
2.3 Réduire la quantité de gaz à effet de serre émis	1	[Progress bar: 85%]																		
2.4 Assurer une gestion durable du territoire et des ressources naturelles	2	[Progress bar: 30%]																		
2.5 Assurer la protection du paysage, de la biodiversité et des milieux naturels d'intérêt	1	[Progress bar: 35%]																		
2.6 Améliorer la gestion des matières résiduelles	1	[Progress bar: 90%]																		

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 3 MISE EN VALEUR DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

Objectifs	Phase de réalisation	DEGRÉ D'AVANCEMENT																					
		5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %	95 %	100 %		
3.1 Développer, entretenir et favoriser la fréquentation des parcs et des espaces verts	2																						
3.2 Renouveler et développer le bassin de bénévoles afin d'assurer la pérennité et le développement des organismes	3																						
3.3 Élaborer puis mettre en œuvre un programme d'acquisition, de rénovation, de recyclage et de construction d'immeubles et de terrains à des fins sportives, culturelles et communautaires	1																						
3.4 Protéger, mettre en valeur et assurer le suivi des éléments patrimoniaux identitaires	1																						

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 4 QUALITÉ DU MILIEU DE VIE ET DES SERVICES

Objectifs	Phase de réalisation	DEGRÉ D'AVANCEMENT																			
		5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %	95 %	100 %
4.1 Connaître et anticiper les effets causés par les changements climatiques	2																				
4.2 Adapter et développer des services de vie communautaire dépendant aux besoins de la population	2																				
4.3 Créer des milieux de vie attrayants	1																				
4.4 Assurer une offre suffisante et de qualité de logements sociaux et communautaires	2																				
4.5 Maintenir la sécurité dans les quartiers	1																				

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 5 GESTION DE L'ÉNERGIE

Objectifs	Phase de réalisation	DEGRÉ D'AVANCEMENT																				
		5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %	95 %	100 %	
5.1 Étudier le potentiel d'utilisation d'énergies renouvelables sur le territoire de la Ville	2																					
5.2 Augmenter la performance énergétique et environnementale des bâtiments	3																					
5.3 Diminuer l'utilisation des énergies non-renouvelables	1																					

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 6 DYNAMISME ET VITALITÉ ÉCONOMIQUES

Objectifs	Phase de réalisation	DEGRÉ D'AVANCEMENT																			
		5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %	95 %	100 %
6.1 Mettre en valeur le territoire et les activités agricoles	1																				
6.2 Collaborer au maintien et au développement du bassin de la main-d'oeuvre	1																				
6.3 Développer une économie diversifiée sur le territoire	1																				
6.4 Soutenir l'achat local	2																				
6.5 Soutenir les activités des entreprises d'économie sociale	1																				

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 7 MOBILITÉ DURABLE

Objectifs	Phase de réalisation	DEGRÉ D'AVANCEMENT																			
		5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %	95 %	100 %
7.1 Développer la Ville en harmonie avec les modes de transport actifs et collectifs	1																				
7.2 Développer l'offre en mobilité et en transport durable	2																				
7.3 Planifier, réaliser et promouvoir la mobilité de façon concertée	1																				

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

AXE 8 COMMUNICATION ET GOUVERNANCE

Objectifs	Phase de réalisation	DEGRÉ D'AVANCEMENT																			
		5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %	95 %	100 %
8.1 Établir un système de gestion environnemental	1																				
8.2 Établir un réseau de partenaires pour le déploiement des actions du développement durable	1																				
8.3 Mettre en œuvre les actions du PADD au sein de l'organisation municipale	1																				

CONCLUSION

Après une première année de mise en œuvre:

- les 134 actions prévues dans la phase 1 sont réalisées à 54 %
- les 44 actions prévues dans la phase 2 sont réalisées à 44 %
- les 7 actions prévues dans la phase 3 ne sont pas débutées

ANNEXE 1

AXES ET OBJECTIFS DU PADD



J'éco-agis! 

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

		Phase de réalisation		
		1	2	3
AXE 1 GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DE L'EAU				
Objectif 1.1	Assurer la préservation des nappes d'eau souterraines	X		
Objectif 1.2	Améliorer la gestion des eaux pluviales	X		
Objectif 1.3	Assurer la protection des sources d'eau potable en qualité et en quantité	X		
Objectif 1.4	Réduire la consommation d'eau potable	X		
Objectif 1.5	Acquérir des connaissances en lien avec le Fleuve Saint-Laurent et participer aux tables de concertation	X		
Objectif 1.6	Poursuivre la conservation et la mise en valeur des rives du Fleuve et des principaux cours d'eau	X		
Objectif 1.7	Améliorer la qualité physicochimique et bactériologique des cours d'eau	X		
AXE 2 GESTION DURABLE DU TERRITOIRE ET DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT				
Objectif 2.1	Prévenir et réduire les effets causés par les îlots de chaleur	X		
Objectif 2.2	Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air	X		
Objectif 2.3	Réduire la quantité de gaz à effet de serre émis	X		
Objectif 2.4	Assurer une gestion durable du territoire et des ressources naturelles		X	
Objectif 2.5	Assurer la protection du paysage, de la biodiversité et des milieux naturels d'intérêt	X		
Objectif 2.6	Améliorer la gestion des matières résiduelles	X		
AXE 3 MISE EN VALEUR DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA CULTURE				
Objectif 3.1	Développer, entretenir et favoriser la fréquentation des parcs et des espaces verts		X	
Objectif 3.2	Renouveler et développer le bassin de bénévoles afin d'assurer la pérennité et le développement des organismes			X
Objectif 3.3	Élaborer puis mettre en œuvre un programme d'acquisition, de rénovation, de recyclage et de construction d'immeubles et de terrains à des fins sportives, culturelles et communautaires	X		

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN 2014-2015

		Phase de réalisation		
		1	2	3
AXE 4 QUALITÉ DU MILIEU DE VIE ET DES SERVICES				
Objectif 4.1	Connaître et anticiper les effets causés par les changements climatiques		X	
Objectif 4.2	Adapter et développer des services de vie communautaire répondant aux besoins de la population		X	
Objectif 4.3	Créer des milieux de vie attrayants	X		
Objectif 4.4	Assurer une offre suffisante et de qualité de logements sociaux et communautaires		X	
Objectif 4.5	Maintenir la sécurité dans les quartiers	X		
AXE 5 GESTION DE L'ÉNERGIE				
Objectif 5.1	Étudier le potentiel d'utilisation d'énergies renouvelables sur le territoire de la Ville		X	
Objectif 5.2	Augmenter la performance énergétique et environnementale des bâtiments			X
Objectif 5.3	Diminuer l'utilisation des énergies non-renouvelables	X		
AXE 6 DYNAMISME ET VITALITÉ ÉCONOMIQUES				
Objectif 6.1	Mettre en valeur le territoire et les activités agricoles	X		
Objectif 6.2	Collaborer au maintien et au développement du bassin de la main-d'oeuvre	X		
Objectif 6.3	Développer une économie diversifiée sur le territoire	X		
Objectif 6.4	Soutenir l'achat local		X	
Objectif 6.5	Soutenir les activités des entreprises d'économie sociale	X		
AXE 7 MOBILITÉ DURABLE				
Objectif 7.1	Développer la Ville en harmonie avec les modes de transport actifs et collectifs	X		
Objectif 7.2	Développer l'offre en mobilité et en transport durable		X	
Objectif 7.3	Planifier, réaliser et promouvoir la mobilité de façon concertée	X		
AXE 8 COMMUNICATION ET GOUVERNANCE				
Objectif 8.1	Établir un système de gestion environnemental	X		
Objectif 8.2	Établir un réseau de partenaires pour le déploiement des actions du développement durable	X		
Objectif 8.3	Mettre en œuvre les actions du PADD au sein de l'organisation municipale	X		

ANNEXE 2

ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU PADD



J'éco-agis! 

État d'avancement des actions du PADD

Actions du PRGES

Action ajoutée au PADD adopté

PRGES	PADD		ACTIONS SPÉCIFIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT				
Action PRGES	Objectif PADD	Objectif PADD		En planification ou partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé en continu	À reconsidérer ou à redéfinir	Principales réalisation 2014-2015
		1.1	1.1.1 Participer à la diffusion des informations dans le cadre du Programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines (PACES) de la CMQ;			X		Programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines (PACES)
		1.1	1.1.2 Intégrer les connaissances acquises dans les outils de planification et de contrôle;					
		1.1	1.1.3 Sensibiliser les citoyen(ne)s au suivi de la qualité de l'eau de leurs puits;					
		1.1	1.1.4 Inspecter, caractériser et assurer un suivi des éléments épurateurs individuels;	X				Vidange des installations septiques
		1.1	1.1.5 Mettre en place des mesures de protection et de maintien des nappes d'eau souterraine.					
		1.2	1.2.1 Favoriser la rétention des eaux pluviales in situ tant dans les résidences que les entreprises et les commerces;			X		Normes réglementaires pour le contrôle des eaux pluviales
	1.4	1.2	1.2.2 Continuer le programme « écobaril » afin de diminuer l'apport d'eau provenant des gouttières du réseau pluvial.			X		Programme en place depuis 2012
		1.2	1.2.3 Planter des pratiques de gestion optimales (PGO) des eaux pluviales favorisant la rétention, la décantation, la filtration et l'infiltration.	X				Normes réglementaires pour le contrôle des eaux pluviales
		1.3	1.3.1 Conscientiser les Lévisiennes et Lévisiens à la Stratégie de protection des sources d'alimentation en eau potable par la délimitation et la présentation des aires d'alimentation rapprochée et intermédiaire des prises d'eau;					
		1.3	1.3.2 Sensibiliser les personnes résidant autour des prises d'eau municipale à l'importance de maintenir les milieux naturels pour garantir une eau de qualité;					
		1.3	1.3.3 Interconnecter les réseaux d'aqueduc afin d'assurer l'approvisionnement en tout temps pour tous les secteurs de la Ville;	X				Projet d'interconnexion des réseaux d'aqueduc
		1.3	1.3.4 Réaliser les volets prévus à la Stratégie de protection des sources d'alimentation en eau potable du gouvernement dès son adoption soit la réalisation d'études de vulnérabilité et d'un plan de protection.					
		1.4	1.4.1 Réaliser une campagne de recherche de fuites et de réparation des réseaux afin de répondre aux exigences de la Stratégie d'économie d'eau potable provinciale;	X				Programme de recherche de fuites
		1.4	1.4.2 Réaliser un programme d'économie d'eau potable municipal visant tant la population que les commerces et industries;			X		Programme d'économie d'eau potable en cours
		1.4	1.4.3 Encourager l'achat d'équipements domestiques à faible débit d'eau;				X	à reconsidérer
		1.4	1.4.4 Installer des points d'alimentation en eau brute pour l'entretien, l'arrosage et le nettoyage extérieur;				X	à reconsidérer
		1.4	1.4.5 Mettre en place des audits pour l'économie d'eau potable;					
		1.4	1.4.6 Inventorier les purges afin d'éliminer ou diminuer leur fréquence d'utilisation;	X				Purges automatisées
	1.4	1.2	1.4.7 Poursuivre la remise de barils de pluie à prix réduite aux citoyens;			X		Programme en place depuis 2012
		1.5	1.5.1 Participer aux travaux de modélisation du Saint-Laurent dans la région en partenariat avec Environnement Canada;					
		1.5	1.5.2 Participer à la table de concertation de la zone de Québec coordonnée par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent;			X		Participation à la table de concertation
		1.5	1.5.3 Assurer un suivi des actions de l'Alliance des villes des Grands Lacs du Saint-Laurent;				X	à reconsidérer

État d'avancement des actions du PADD

Actions du PRGES

Action ajoutée au PADD adopté

PRGES	PADD		ACTIONS SPÉCIFIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT				Principales réalisation 2014-2015
Action PRGES	Objectif PADD	Objectif PADD		En planification ou partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé en continu	À reconsidérer ou à redéfinir	
		1.6	1.6.1 Identifier les éléments d'intérêt à mettre en valeur et les secteurs dégradés à corriger;	X				Étude sur l'état des rives du Fleuve dans Desjardins
		1.6	1.6.2 Renforcer les aspects règlementaires de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables tout en tenant compte des vestiges et des équipements présents ;		X			Révision de la carte du réseau hydrographique et intégration au schéma d'aménagement
		1.6	1.6.3 Créer des plans de conservation et de protection des rives;					
		1.6	1.6.4 Continuer le développement du réseau des grands parcs intégrant les cours d'eau d'importance;	X				Planification du Parc de la Rivière Etchemin
		1.6	1.6.5 Augmenter les accès de façon contrôlée au fleuve et aux cours d'eau.			X		Aménagement à la Grève Jolliet
		1.6	1.6.6 Faire connaître la Route bleue et mettre en place des services pour les utilisateurs.				X	à reconsidérer, L'organisme qui s'occupait de la Route bleue n'est plus actif.
		1.7	1.7.1 Soutenir et accompagner les producteurs agricoles et forestiers dans la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement;	X				
		1.7	1.7.2 Inspecter, caractériser et assurer un suivi des éléments épurateurs individuels;	X				Vidange des installations septiques
			1.7.3 Accroître l'inspection et la rectification des branchements croisés	X				Élimination des raccordement inversés
		1.7	1.7.4 Exercer une surveillance des activités polluantes et exiger les correctifs nécessaires;					
		1.7	1.7.5 Accroître les connaissances sur les eaux de surface			X		
		2.1	2.1.1 Corriger les îlots de chaleur déjà présents, particulièrement là où l'indice de défavorisation est élevée;	X				Étude sur les îlots de chaleur urbains et participation au projet Des milieux de vie en santé.
		2.1	2.1.2 Élaborer un cahier normatif sur la superficie des aires de stationnement, la végétation à conserver ainsi que les matériaux des bâtiments à utiliser dans le cadre de projets de développement résidentiel, industriel et commercial;					
		2.1	2.1.3 Continuer le développement du réseau des parcs de la Ville et faire en sorte que les aménagements contribuent à réduire cette problématique;			X		
		2.1	2.1.4 Prévoir des dispositions règlementaires afin de limiter les îlots de chaleur;					
		2.2	2.2.1 Inventorier les sources de pollution et de nuisances sur le territoire;					
		2.2	2.2.2 Établir un diagnostic sur la qualité de l'air ;					
		2.2	2.2.3 Poursuivre l'implantation d'une ou des stations de mesure de la qualité de l'air sur le territoire;		X			Station temporaire de surveillance de la qualité de l'air
		2.2	2.2.4 Suivre et diffuser les données concernant la qualité de l'air à Lévis ainsi que les principales sources de pollution.					
X		2.3	2.3.1 Finaliser le plan de réduction des émissions des gaz à effet de serre et le mettre à jour selon les fréquences établies dans le plan;		X	X		Adoption du Plan de gestion des gaz à effet de serre.
X		2.3	2.3.2 Participer à des initiatives des parties prenantes afin de diminuer et de sensibiliser la communauté aux impacts des GES;	X				
X		2.3	2.3.3 Réaliser les actions prévues au plan de réduction;			X		Voir actions de l'axe 5
		2.4	2.4.1 Formuler une politique sur l'utilisation des ressources naturelles incluant l'atteinte d'objectifs à cet égard ;					
		2.4	2.4.2 Travailler avec la conférence régionale des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches pour la réalisation du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) ;					

État d'avancement des actions du PADD

Actions du PRGES

Action ajoutée au PADD adopté

PRGES	PADD		ACTIONS SPÉCIFIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT				
	Objectif PADD	Objectif PADD		En planification ou partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé en continu	À reconsidérer ou à redéfinir	Principales réalisations 2014-2015
		2.4	2.4.3 Réviser le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Lévis pour le rendre conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec ;					
		2.4	2.4.4 Planifier la réutilisation des sites d'exploitation (carrière et sablière) pour d'autres fins					
		2.5	2.5.1 Réviser le schéma d'aménagement de la Ville de Lévis pour le rendre conforme au PMAD de la CMQ. Le PMAD prévoit l'identification des unités de paysages d'intérêts et l'adoption de mesures de mise en valeur et de protection;		X			
		2.5	2.5.2 Terminer les plans de gestion des milieux naturels;		X			Adoption du Plan de gestion des milieux naturels
		2.5	2.5.3 Aménager un milieu humide dans un but éducatif;					
		2.5	2.5.4 Déterminer la valeur économique des services écologiques rendus à la Ville par les milieux naturels;					
		2.5	2.5.5 Réaliser un document de sensibilisation et d'information sur les zones de conservation et les usages autorisés;					
		2.5	2.5.6 Créer un guide du promoteur afin de développer des projets d'aménagement intégrant les milieux naturels;					
		2.5	2.5.7 Réaliser le plan d'action en foresterie urbaine découlant de la politique de foresterie urbaine.					
		2.5	2.5,8 Éradication de la Berce du Caucase		X	X		Plan d'action pour l'élimination de la berce du Caucase
		2.6	2.6.1 Implanter une offre de récupération des matières résiduelles adéquate et assurer un suivi dans les bâtiments municipaux;		X			Mise en œuvre de plusieurs actions prévues au Plan de gestion des matières résiduelles / contenants semi-enfouis
X		2.6	2.6.2 Poursuivre la sensibilisation auprès de la population à propos de la gestion des matières résiduelles; Fiche de projet du PRGES # 3.2 Organiser des visites des installations de traitement des matières résiduelles;			X		Journée portes ouvertes à l'incinérateur
		2.6	2.6.3 Mettre en place des mesures qui favorisent la récupération et la valorisation des matières résiduelles dans le domaine de la construction, de la rénovation et de la démolition pour les principaux générateurs;	X				Annonce d'un écocentre dans l'ouest
		2.6	2.6.4 Encourager les initiatives de réemplois et de réduction des déchets dans tous les secteurs d'activités;			X		Poursuite des efforts de sensibilisation par divers outils de communication
X		2.6	2.6.5 Poursuivre la démarche de valorisation des matières organiques au sein des industries, commerces et institutions; Fiche de projet du PRGES # 3.1 Implantation de la collecte des matières compostables dans les ICI;			X		Collecte des matières compostables dans les ICI
		2.6	2.6.1 Réviser et adopter un nouveau Plan de gestion des matières résiduelles		X			Adoption du projet de PGMN
		3.1	3.1.1 Réaliser des aménagements utilisables par des clientèles variées ;		X	X		Investissements massifs dans les parcs
		3.1	3.1.2 Développer et mettre en valeur les sites exceptionnels tout en préservant leur intégrité ;		X	X		Plan de gestion de la végétation dans le parc de la Pointe-de-la-Martinière Sentier dans la Grande Plée Bleue
		3.1	3.1.3 Harmoniser les moyens et mesures d'entretien des espaces verts au sein des différents arrondissements de la Ville ;					
		3.1	3.1.4 Singulariser les vocations de certains espaces verts : parcs thématiques, intégration d'œuvres d'art, mise en valeur des patrimoines et interprétations (panneaux), commémoration (monuments et plaques) ;					

État d'avancement des actions du PADD

Actions du PRGES

Action ajoutée au PADD adopté

PRGES	PADD		ACTIONS SPÉCIFIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT				
Action PRGES	Objectif PADD	Objectif PADD		En planification ou partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé en continu	À reconsidérer ou à redéfinir	Principales réalisation 2014-2015
		3.1	3.1.5 Rétablir et maintenir un équilibre quant à la répartition géographique des parcs.	X				Nouveau grand parc urbain dans l'ouest
		3.2	3.2.1 Promouvoir le bénévolat auprès de tous, et principalement auprès des jeunes afin d'assurer la relève ;					
		3.2	3.2.2 Mettre en place des mesures incitatives pour le personnel municipal et les grands employeurs qui désirent faire du bénévolat ;					
		3.2	3.2.3 Valider les possibilités de recrutement auprès des associations de personnes à la retraite ;					
		3.2	3.2.4 Soutenir des activités du Centre d'action bénévole – Service d'entraide Rive-Sud (CAB - SERS).					
		3.3	3.3.1 Réaliser et mettre à jour des études portant sur les besoins en infrastructures selon le secteur d'activité;			X		Acquisition de l'ex gare fluviale dans le but de la recycler
		3.3	3.3.2 Envisager la mixité des usages dans les bâtiments en considérant la compatibilité des utilisateurs et des usages, mais aussi la constitution de grappes d'équipements;			X		
		3.3	3.3.3 Rechercher les partenariats financiers pour aider à la mise à niveau et au développement du réseau des équipements.					
		3.4	3.4.1 Conserver et mettre en valeur des éléments patrimoniaux identitaires;		X			Rubrique sur l'architecture patrimoniale
		3.4	3.4.2 Perpétuer les programmes de subventions visant à restaurer et entretenir les bâtiments patrimoniaux.			X		
		3.4	3.4.3 Encourager la récupération et la valorisation des bâtiments patrimoniaux inutilisés ou en voie de l'être;			X		
		3.4	3.4.4 Appliquer le plan de gestion en archéologie			X		
		3.4	3.4.5 Interpréter et communiquer l'histoire et le patrimoine aux citoyens et aux visiteurs;			X		Guide touristique du patrimoine religieux
		3.4	3.4.6 Assurer le suivi des travaux réalisés sur les bâtiments patrimoniaux			X		
		4.1	4.1.1 Réaliser un plan d'adaptation aux changements climatiques ;					
		4.1	4.1.2 Documenter les variations annuelles des paramètres climatiques pour Lévis au cours des 30 dernières années ;					
		4.1	4.1.3 Effectuer des prévisions de scénarios de modifications potentielles des écosystèmes à Lévis (sécheresse, inondation, hygiène, biodiversité de la faune et de la flore, etc.) ;					
		4.1	4.1.4 Prévoir les mesures à prendre pour s'adapter aux événements climatiques extrêmes (pluies torrentielles, sécheresse, verglas, vent, etc.) ;		X			Mesures afin de protéger la population contre les risques liés aux inondations /PPI pour inondations et autres risques majeurs
		4.1	4.1.5 Tenir compte des changements climatiques dans la conception des ouvrages municipaux.					
		4.2	4.2.1 Réaliser une analyse d'actualisation des services ;					
		4.2	4.2.2 Assurer une répartition équitable sur le territoire des services en fonction des secteurs et des arrondissements et en favoriser l'accessibilité ;			X		Amélioration du programme Camp de jour Complexe 2 glaces Honco Augmentation des heures d'ouverture dans les bibliothèques
		4.2	4.2.3 Faire connaître les services offerts aux citoyennes et citoyens ;			X		
		4.2	4.2.4 Augmenter la diversité des activités et favoriser le développement du caractère singulier et distinctif de l'offre de services ;					
		4.2	4.2.5 Documenter la pratique des activités et services présents dans l'offre de service municipale.					
		4.3	4.3.1 Réaliser une grille d'analyse permettant la validation des critères du développement durable pour les projets de développement;	X				

État d'avancement des actions du PADD

Actions du PRGES

Action ajoutée au PADD adopté

PRGES	PADD		ACTIONS SPÉCIFIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT				
Action PRGES	Objectif PADD	Objectif PADD		En planification ou partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé en continu	À reconsidérer ou à redéfinir	Principales réalisations 2014-2015
		4.3	4.3.2 Convenir de principes de développement durable minimum pour la réalisation des projets de développement;	X				Travaux du secteur de la Traverse
		4.3	4.3.3 Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement pour le rendre conforme au PMAD de la CMQ, adopter des orientations et des mesures visant à répondre à une gamme variée de besoins en matière de logements, à favoriser la mixité des usages, à favoriser le développement des transports actifs et collectifs;		X			Révision du schéma d'aménagement
		4.3	4.3.4 Protéger et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêts au sein des nouveaux développements;					
		4.3	4.3.5 Réaliser un plan directeur de design urbain afin de déterminer les lignes directrices lors de l'aménagement ou le réaménagement d'espaces publics. Cela comprend tous les équipements d'utilité publique au niveau du sol ou aérien (lampadaires, poubelles, etc.) ;					
		4.3	4.3.6 Implanter des équipements de loisirs, de culture et communautaires;			X		Investissements massifs dans les parcs
		4.3	4.3.7 Adopter un plan d'action afin de mettre en œuvre la Politique de foresterie urbaine;					
			4.3.8 Favoriser une vitalité culturelle et artistique					Adoption de la nouvelle Politique culturelle de Lévis
		4.4	4.4.1 Demander aux gouvernements de reconduire les programmes de subvention voués au développement de logements sociaux et communautaires ;					
		4.4	4.4.2 Demander la réservation de 125 unités AccèsLogis Québec annuellement à la SHQ et maintenir le partenariat Ville – SHQ ;		X			Demande d'unités de logements sociaux
		4.4	4.4.3 Choisir des sites qui permettent l'implantation de logements sociaux à proximité des services tout en assurant une répartition équitable sur l'ensemble du territoire ;			X		Insertion de logements sociaux dans les projets résidentiels et répartition sur le territoire
		4.4	4.4.4 Favoriser l'insertion de logements sociaux lors de la réalisation de constructions résidentielles multifamiliales en développant des partenariats avec les promoteurs ;			X		Insertion de logements sociaux dans les projets résidentiels et répartition sur le territoire
		4.4	4.4.5 Adapter l'offre en logements sociaux aux besoins des différentes clientèles cibles en partenariat avec les organismes concernés ;			X		
		4.4	4.4.6 Maintenir les efforts pour obtenir des aménagements de qualité lors de l'acceptation des projets de logements sociaux.			X		
		4.5	4.5.1 Implanter des activités pour favoriser le développement de liens de confiance entre voisins (ex. Fête des voisins);			X		Participation à la Fête de voisins
			4.5.2 Réaliser le plan d'action en sécurité routière 2014		X			
		4.5	4.5.3 Poursuivre la mise en œuvre du schéma de couverture de risque et du plan stratégique en sécurité civile			X		Projet de "feux de préemption"
		4.5	4.5.4 Sensibiliser les intervenantes et intervenants afin de localiser les risques sur le territoire en vue de contrer les lacunes en intervention et de retarder la progression de l'incendie pour certains bâtiments.			X		
		4.5	4.5.5 Réaliser en continu la recherche des causes et des circonstances des incendies			X		
		4.5	4.5.6 Poursuivre la prévention incendie et policière par la mise en place de plans de sécurité incendie, campagnes de sécurité routière, etc.			X		
		4.5	4.5.7 Réaliser des plans particuliers d'intervention		X	X		
		4.5	4.5.8 Poursuivre la sensibilisation et la communication aux citoyennes et citoyens			X		
		4.5	4.5.9 Harmonisation odonymique		X			Harmonisation odonymique

État d'avancement des actions du PADD

Actions du PRGES

Action ajoutée au PADD adopté

PRGES	PADD		ACTIONS SPÉCIFIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT				
	Objectif PADD	Objectif PADD		En planification ou partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé en continu	À reconsidérer ou à redéfinir	Principales réalisations 2014-2015
		4.5	4.5.10 Certification de la centrale 9-1-1		X			Certification de la centrale 9-1-1
		5.1	5.1.1 Identifier, évaluer et estimer le potentiel et les enjeux du développement des énergies renouvelables et diffuser l'information aux citoyennes et citoyens ;					
		5.1	5.1.2 Identifier les leviers financiers pouvant constituer des incitatifs à l'implantation d'énergies renouvelables ;					
		5.1	5.1.3 Élaborer une politique concernant les énergies vertes ;					
X		5.1	5.1.4 Participer à l'effort d'électrification des transports du gouvernement provincial ; Fiche de projet du PRGES #4.6 Promouvoir et faciliter l'utilisation des véhicules hybrides et électriques			X		Stratégie de déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques / Rendez-vous branché de Lévis
		5.1	5.1.5 Promouvoir les projets réalisés par la Ville ou les parties prenantes.	X				
		5.2	5.2.1 Lors de la rénovation et la restauration des bâtiments patrimoniaux, évaluer la possibilité d'améliorer l'efficacité énergétique de ceux-ci ;					
X		5.2	5.2.2 Élaborer une politique d'écologisation des bâtiments pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures pour les promoteurs et la Ville ; Fiche de projet PRGES #1.3 Maintien de la performance énergétique des bâtiments existants Fiche de projet du PRGES #1.4 Rénovation des bâtiments municipaux Fiche de projet du PRGES #1.5 Centralisation des contrôles Fiche de projet du PRGES #1.6 Mise en service des nouveaux bâtiments					
		5.2	5.2.3 Examiner la possibilité d'offrir des incitatifs financiers pour les travaux de construction (ou de rénovation) respectant les critères LEED ou autres types de certification environnementale pour les bâtiments.					
		5.3	5.3.1 Assurer un choix plus durable lors du renouvellement des divers équipements motorisés ou des appareils de chauffage et de climatisation municipaux ;			X		
		5.3	5.3.2 Mettre en place des mesures afin de diminuer les impacts du chauffage au bois;					
		5.3	5.3.3 Sensibiliser et promouvoir les choix durables permettant la réduction de l'utilisation des énergies non renouvelables auprès des citoyens, institutions, commerces et industries du territoire;			X		
X	8.2	5.3	5.3.4 Implanter une stratégie de réduction des carburants; Fiche de projet du PRGES # 2.1 Renouveler progressivement la flotte par des véhicules moins énergivores; Fiche de projet du PRGES # 2.2 Implantation d'un système de modulation de la puissance des moteurs pour les camions de collecte de la neige; Fiche de projet du PRGES # 2.3 Envisager l'utilisation de carburants alternatifs pour l'approvisionnement de la flotte d'équipements de la Ville; Fiche de projet du PRGES # 2.4 Élaborer une stratégie pour réduire la marche au ralenti des moteurs; Fiche de projet du PRGES # 2.5 Offrir une formation en écoconduite sur simulateur; Fiche de projet du PRGES # 2.6 Élaborer un tableau de bord de gestion du carburant; Fiche de projet du PRGES # 2.7 Élaborer un programme incitatif à l'intention des employés; Fiche de projet du PRGES # 2.8 Mettre en place un système de partage des véhicules; Fiche de projet # A.2 Mettre en place un programme d'éducation et de sensibilisation s'adressant aux entreprises;		X	X		Lancement de la stratégie de réduction du carburant

État d'avancement des actions du PADD

Actions du PRGES

Action ajoutée au PADD adopté

PRGES	PADD		ACTIONS SPÉCIFIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT				
Action PRGES	Objectif PADD	Objectif PADD		En planification ou partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé en continu	À reconsidérer ou à redéfinir	Principales réalisation 2014-2015
X		5.3	5.3.5 Réduire l'utilisation des énergies non renouvelables dans les bâtiments du territoire; Fiche de projet du PRGES # 1.1 Réduction de l'utilisation du mazout et du propane pour les bâtiments municipaux; Fiche de projet du PRGES # 1.7 Réduire la consommation d'énergie des principaux bâtiments émetteurs;	X				Élimination progressive de l'utilisation du mazout
X		5.3	Fiche de projet du PRGES # 4.5 Renouvellement de la flotte d'autobus;	X				
X		5.3	Fiche de projet du PRGES # 2.11 Révision du devis d'appel d'offres pour la collecte de matières résiduelles (inclure des exigences pour certains aspects de l'appel d'offres afin de réduire la consommation de carburant pour les véhicules);	X				
X		5.3	Fiche de projet du PRGES # 2.9 Améliorer la gestion des boues de fosses septiques;	X				Vidange des installations septiques
X		5.3	Fiche de projet du PRGES # 2.10 Optimisation des infrastructures de collecte des ICI et résidentiels;			X		
X		5.3	Fiche de projet du PRGES # 2.12 Instaurer un système de télémétrie sur les stations de pompage des eaux usées;	X				Système de télémétrie aux stations de pompage de Breakeyville
X		5.3	Fiche de projet # A.1 Encourager l'amélioration de systèmes de chauffage aux produits pétroliers pour les ICI et le secteur résidentiel;			X		
X		5.3	Fiche de projet du PRGES # A.4 Créer une table de concertation du milieu industriel (Évaluer la possibilité de valoriser énergétiquement certains résidus de production afin de réduire la consommation de carburants fossiles chez l'utilisateur et procurer un revenu aux entreprises qui fournissent les sous-produits);					
X		5.3	Fiche de projet du PRGES # A.6 Bourse du carbone Scol'ERE;			X		
		6.1	6.1.1 Mettre en place un programme de sensibilisation à l'agriculture urbaine. On entend par agriculture urbaine les formes émergentes de pratiques agricoles en ville, généralement en parcelles partagées, ou en jardins individuels et/ou collectifs ;					
		6.1	6.1.2 Diversifier et mettre en valeur la production locale;	X				Arrêts gourmands, journées couleurs et saveurs
		6.1	6.1.3 Poursuivre l'élaboration du plan de développement de la zone agricole et le mettre en œuvre;	X				Plan de développement de la zone agricole
		6.1	6.1.4 Mettre en place des mesures permettant de rapprocher les réalités urbaine et agricole (ex : parcours agro-alimentaire, marché public, etc.);		X	X		Marché public du quartier Miscéo
		6.1	6.1.5 Réviser le schéma d'aménagement et de développement pour le rendre conforme au PMAD de la CMQ.		X			
			6.1,6 Mettre en place une table de concertation avec les partenaires du secteur agricole pour la mise en œuvre des actions du PADD					
		6.2	6.2.1 Promouvoir les avantages de résider et de travailler à Lévis;			X		Publi-reportages et placement publicitaires
		6.2	6.2.2 Réaliser les actions en lien avec l'objectif 4.3 Créer des milieux de vie attrayants;			X		
		6.2	6.2.3 Travailler en partenariat avec les tables en place pour favoriser l'embauche d'immigrant qualifié à Lévis.			X		Contribution financière à la table sur l'immigration
		6.2	6.2.4 Inciter les institutions d'enseignement à intégrer les besoins de main-d'œuvre dans leur planification et leur programme éducatif					
		6.3	6.3.1 Collaborer au développement des espaces commerciaux			X		Carrefour Saint-Romuald
		6.3	6.3.2 Développer, seule ou en partenariat avec les promoteurs privés, l'aménagement de nouveaux espaces industriels et technologiques			X		

État d'avancement des actions du PADD

Actions du PRGES

Action ajoutée au PADD adopté

PRGES	PADD		ACTIONS SPÉCIFIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT				
	Action PRGES	Objectif PADD		Objectif PADD	En planification ou partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé en continu	À reconsidérer ou à redéfinir
		6.3	6.3.3 Développer les espaces industriels en y intégrant des normes d'aménagement selon les principes du développement durable					Acquisition de terrains industriels à St-Nicolas
		6.3	6.3.4 Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la Ville pour le rendre conforme au PMAD de la CMQ, adopter des orientations et des mesures permettant de saisir les opportunités qui favorisent le développement des entreprises tout en favorisant la qualité de l'environnement et du		X			Stratégie de développement résidentiel, commercial et industriel
		6.4	6.4.1 Favoriser le développement de créneaux de produits et services où sont identifiées des fuites commerciales;					
		6.4	6.4.2 Attirer à Lévis des générateurs d'achat local et faire essayer des entreprises autour de ces générateurs ;					
		6.4	6.4.3 Promouvoir les initiatives quant à l'achat local au sein de l'organisation municipale ;					
		6.4	6.4.4 Sensibiliser les citoyennes et citoyens et les entreprises aux bénéfices de l'achat local ;					
		6.4	6.4.5 Soutenir l'implantation de circuits de commercialisation (ex. : parcours des producteurs agricoles, programmation de spectacles, etc) ;			X		Marché public, arrêts gourmands, journées couleurs et saveurs
		6.4	6.4.6 Soutenir la chambre de commerce dans ses initiatives actuelles pour favoriser et mesurer les retombées économiques associées à l'achat local ;					
		6.4	6.4.7 Encourager la consommation de services culturels.			X		Brochures culturelles
		6.5	6.5.1 Assurer un soutien et un suivi des entreprises d'économie sociale et connaître leurs besoins;			X		Création de développement économique Lévis (DEL)
		6.5	6.5.2 Sensibiliser les consommateurs et les entreprises à développer des réflexes favorisant l'économie sociale afin que les bénéfices soient distribués localement;					
		6.5	6.5.3 Travailler en concertation avec le milieu afin d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'économie sociale plus particulièrement où les besoins sont les plus pointus (ex. soins de santé, soins personnes âgées et habitation);			X		
		7.1	7.1.1 Réviser le Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Lévis pour le rendre conforme au PMAD de la CMQ;		X			Intégration d'éléments favorisant la mobilité durable au schéma d'aménagement
		7.1	7.1.2 Réviser la réglementation d'urbanisme afin de la rendre conforme au Schéma d'aménagement et de développement ;					
		7.1	7.1.3 Dans l'immédiat, pour les projets en cours, promouvoir les orientations favorisant une plus grande harmonie entre développement urbain et mobilité active et collective;			X		Harmonie entre le développement urbain et la mobilité durable.
		7.2	7.2.1 Réaliser un plan de mobilité durable ;					
X		7.2	7.2.2 Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement pour le rendre conforme au PMAD de la CMQ, des orientations et des mesures visant les transports actifs et collectifs sont prévues, notamment en favorisant la création de pôles et d'axes structurants, la densification, la mixité des usages, la réduction des distances de déplacement, etc. ; Fiche de projet du PRGES #4.3 Mettre en place des mesures préférentielles sur les grands axes de la ville pour le transport collectif et le covoiturage		X			
X		7.2	7.2.3 Appuyer la Société de transport de Lévis dans ses efforts de développement du transport en commun ; Fiche de projet du PRGES #4.2 Améliorer l'offre du transport en commun Fiche de projet du PRGES #4.4 Améliorer la qualité du service (transport routier)			X		
		7.2	7.2.4 Travailler à l'intégration des réseaux de transport en commun sur le territoire métropolitain ;			X		
		7.2	7.2.5 Accélérer le développement des réseaux cyclables et piétonniers ;			X		
		7.2	7.2.6 Adopter des normes d'aménagement respectueuses des besoins des piétons et cyclistes ;			X		Révision des normes et procédures de conception routière

État d'avancement des actions du PADD

Actions du PRGES

Action ajoutée au PADD adopté

PRGES	PADD		ACTIONS SPÉCIFIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT				
	Action PRGES	Objectif PADD		Objectif PADD	En planification ou partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé en continu	À reconsidérer ou à redéfinir
		7.2	7.2.7 Évaluer les possibilités de déploiement du covoiturage.					
X		7.3	7.3.1 Mettre en place une table de concertation des grands générateurs de déplacement afin d'identifier les besoins des diverses clientèles associées aux transports actif et collectif; Fiche de projet du PRGES # 4.1 Favoriser l'intermodalité;					
		7.3	7.3.2 Impliquer les partenaires dans la planification, la réalisation et la promotion des transports alternatifs;			X		
		7.3	7.3.3 Favoriser le développement des modes de transports alternatifs (ex : covoiturage, autopartage, télétravail) et promouvoir leur utilisation par des campagnes de sensibilisation et des mesures incitatives en partenariat avec les entreprises et organismes;					Journée sans voiture
		7.3	7.3.4 Réaliser un guide d'intervention en mobilité durable à l'intention des grands générateurs de déplacement;					
		8.1	8.1.1 Élaborer un programme visant la réhabilitation des sols contaminés;					
		8.1	8.1.2 Identifier les passifs environnementaux, notamment en ce qui a trait aux matières dangereuses et sites contaminés;	X				Caractérisation environnementale des terrains vacants Système de gestion des matières dangereuses
		8.1	8.1.3 Améliorer les pratiques des études de caractérisation des sols;			X		
		8.1	8.1.4 Mettre en place un système de gestion environnementale corporatif comprenant tous les aspects environnementaux;					
		8.1	8.1.5 Mettre en œuvre une veille environnementale au sein de l'organisation municipale;			X		
		8.2	8.2.1 Tenir des rencontres avec les parties prenantes afin de mettre en œuvre et de suivre l'avancement du PADD (élus, institutions, entrepreneurs, citoyens, employés municipaux);	X				
X		8.2	8.2.2 Réaliser des événements et des activités afin de sensibiliser la population au développement durable;			X		
		8.2	8.2.3 Préparer, puis mettre en œuvre un plan de communication de mise en place des actions du PADD;	X				Campagne de promotion sur le développement durable
X		8.2	Fiche de projet du PRGES # A.5 Appui au développement et la promotion du projet COOP carbone;					
X		8.2	Fiche de projet du PRGES # A.5 Sensibiliser les producteurs à utiliser des techniques ou pratiques existantes pouvant réduire les émissions à la ferme;					
X		8.2	Fiche de projet du PRGES # A.7 Le PARCOURS VERT à Lévis;		X			
X		8.2	Fiche de projet du PRGES # A.6 Bourse du carbone Scol'ERE;		X			Bourse du carbone Scol'ERE
		8.3	8.3.1 Développer un programme de formation continue des élus et employés municipaux et maintenir une veille stratégique;					
		8.3	8.3.2 Établir une communication continue entre gestionnaires et employés sur les objectifs en matière de développement durable;	X				Stratégie de communication
		8.3	8.3.3 Intégrer et diffuser les principes de développement durable dans les décisions des gestionnaires municipaux.					
X		8.3	Fiche de projet du PRGES # 1.2 Campagne de sensibilisation des employés à l'efficacité énergétique;					

ANNEXE 3

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE POUR DÉTERMINER LE DEGRÉ D'AVANCEMENT



J'éco-agis!



Le « degré d'avancement » est défini ainsi : la proportion entre le nombre d'actions réalisées, par rapport au nombre d'actions prévues, et on l'exprime en %.

Un pointage est attribué à chacune des actions, selon le degré d'avancement :

Degré d'avancement	Pointage associé
<p>L'action est réalisée Il s'agit d'une action précise qui se traduit par un livrable et dont résultat final est atteint. Par exemple : réaliser un plan directeur, aménager un parc, créer un guide...</p>	1
<p>L'action est réalisée en continu Une action est réalisée en continu lorsqu'elle est intégrée dans les activités, les opérations et les procédures de la Ville. Par exemple : participer à une table de concertation, continuer le développement du réseau des parcs, développer des espaces industriels, favoriser l'achat local...</p>	1
<p>L'action est en cours de réalisation, en planification ou partiellement réalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de cette action est débutée mais non terminée et/ou - L'action n'est pas réalisée mais les démarches préliminaires à sa mise en œuvre sont enclenchées (recherche de budget, études en cours, annonce ou engagement de la Ville...) et/ou - Une partie de l'action est réalisée mais d'autres éléments sont à mettre en œuvre pour qu'elle soit considérée comme réalisée. 	0,5
<p>L'action n'est pas réalisée L'action n'est ni débutée, ni en phase de planification.</p>	0

Les actions prévues au Plan de réduction des gaz à effet de serre (PGRES) ont été ajoutées à celles inscrites au PADD.